

Promotions civiques

Autor(en): **A.W.-G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 719

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265995>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sit à ébranler la Raison, et l'aventure paraissait endormie. Cinq jours s'écoulèrent pendant lesquels Messieurs — qui ne souffraient pas que l'on dépassât leur autorité — épiloquaient. Ils jugèrent, sans doute, la démarche des «filles» très audacieuse et les doléances injustifiées. Si bien que, le lundi 2 mai, au Magnifique Conseil des Deux-Cents, «après la prière», lorsque Monsieur le Premier invita l'assemblée «à faire des propositions sur le bien public», il fut demandé «que pour prévenir les abus de la presse, il soit défendu à l'avenir, à toute personne, indistinctement, de faire imprimer aucun ouvrage qu'il n'ait été vu par les seigneurs scholarques et qu'ils en aient permis l'impression».

De nombreux citoyens avaient adressé à M. de Saussure un «Remerciement». Cependant, ils priaient l'auteur du projet «d'étendre ses regards jusqu'au sexe aimable, trop négligé peut-être. Les femmes qui forment la moitié du monde ont, en général, la conduite de l'autre moitié jusqu'à l'âge de sept ans. D'ailleurs, quelle satisfaction pour un mari d'avoir une épouse avec qui il puisse raisonner et peut-être apprendre quelque chose». C'est alors que la «Remontrance des filles» exhorta les citoyennes à se réveiller à la voix de l'égalité et de la liberté». T. P.

Au Congrès de Zurich

Les Cigales

Tandis que, telles d'actives fourmis, les participantes s'adonnaient à des travaux parfois sévères et débattaient les questions touchant l'éducation, l'hygiène, la profession, la vie sociale ou l'Etat, «les cigales» chantaient et s'occupaient du rôle culturel ou artistique que la femme peut jouer dans le pays. Comme peut-être s'intéresser à nos délégués?

Nous avons dit ailleurs que des femmes écrivains ont lu des extraits de leurs œuvres, que des musiciennes ont fait entendre des œuvres de compositeurs anciens.

La femme créatrice et conservatrice d'art à l'exposition du 3^{me} Congrès féminin de Zurich.

C'est une page captivante de l'histoire de la peinture suisse contemporaine, qu'on aura écrite les exposantes du Helmhau. Qu'il s'agisse de peintres, des sculpteurs ou d'art décoratif, les nombreuses visiteuses sont demeurées frappées de la révélation de tant de talents. Comment choisir et citer ici ses œuvres devant lesquelles, tour à tour, l'œil s'enchantait et l'esprit éprouvait le stimulant de l'inédit, ou même d'une audaceuse gageure? Si les noms de M^{mes} Oswald-Toppi, Nanette Genoud, Janébe, Frey-Surbeck, Cornélia Forster, Gertrud Escher représentent aujourd'hui des artistes reconnues et qu'accueillent de très éclectiques jurys, l'on a pressenti, devant tant d'œuvres dont aucune n'était indifférente, que plusieurs parmi les exposantes se trouvent sur la voie d'une expression artistique très personnelle en même temps que d'une haute qualité.

Par une heureuse initiative, l'exposition faisait une place aussi, au 2^{me} étage, à celles dont le rôle dans l'art ne saurait être négligé: les amateurs doublés de collectionneurs. De vé-

Vente annuelle de Pro Juventute



PRO JUVENTUTE 1946
20+10 HELVETIA



PRO JUVENTUTE 1946
30+10 HELVETIA

Adam Töpffer. — Source à Veyrier

Dès le 1^{er} décembre, jeunes vendeurs et vendeuses vous offriront les timbres, cartes postales et cartes de vœux de Pro Juventute. Comme chaque année, les sujets ont été choisis avec goût afin de plaire au public le plus difficile, nous pourrions orner nos lettres et nos envois postaux de charmantes fleurs de montagne: le narcissus, la joubarte et le chardon bleu.

Le timbre de 5 centimes représente Ro-

ritables trésors apparemment soudain dont beaucoup étaient inconnus du public des expositions. Et le commentaire de M^{me} Dr. Gümnam-Wild — tout résumé qu'il fût, ce dimanche 22 sept. — devint un guide précieux sur la voie que jalonnent Hodler et Amiet, F. Vallotton, Braque et Picasso, ou encore Paul Klee ou Ernst Ludwig Kirchner entre plusieurs. Ajoutons que les sculpteurs représentés comptaient les noms de Rodin, Degas, Despiau, Hubacher, Hermann Haller et l'on concevra l'importance de cette section. Elle fait honneur à la compétence et au goût averti de généreuses propriétaires, qui ont bien voulu se dessaisir de leurs œuvres en faveur de l'exposition du Congrès, auquel cette manifestation de l'activité féminine ajoute l'un de ses plus beaux fleurons.

J. A. By (Neuchâtel)

Une heure fut consacrée au théâtre, au film, à la radio. M^{lle} Verena Blaser estime que les femmes doivent collaborer à l'activité de nos nombreux groupes d'acteurs-amateurs, qui, chez nous exercent une influence éducative certaine, à la condition de choisir toujours des textes simples et bien écrits, ayant une réelle valeur artistique. Si une femme a la responsabilité d'une représentation théâtrale, elle distribuera les rôles, non pas uniquement en vue du succès, mais «surtout pour le développement de celui qui le tiendra; car, sur la scène, les capacités et les aspirations de l'homme, — refoulées généralement dans la vie quotidienne — peuvent s'épanouir. Après avoir interprété un rôle, l'acteur peut se sentir libéré et retrouver son équilibre intérieur, il peut se découvrir et se réaliser pleinement».

Ne vous semble-t-il pas que les idées de M^{lle} Blaser méritent d'être méditées par celles qui

dirigent des groupes d'amateurs? Mises en pratique, sans devenir des dogmes absolus, elles auraient des effets psychologiques bienfaisants.

M^{me} Bing-Winniger entretenait les auditrices du cinéma, dont l'action est, de nos jours, si déterminante sur les spectateurs. Parmi ceux-ci beaucoup viennent à fuir la réalité quotidienne, afin d'y poursuivre une sorte de rêve éveillé et trouver dans cette fiction souvent artistique, la réalisation de leurs désirs secrets.

M^{me} Bing pense que les femmes suisses devraient participer davantage à la critique cinématographique par le moyen des journalistes-femmes et collaborer effectivement avec les organisations qui ont pour tâche de défendre et de développer le film de valeur vitale et féconde.

De son côté, la radio a, sur notre population féminine, un pouvoir considérable, puisqu'elle atteint les gens à domicile et qu'elle compose encore des émissions spéciales «pour les femmes». Mais, dit M^{lle} Thommen qui présentait le sujet, ces émissions n'atteignent guère que les mères de famille, elles sont placées aux heures creuses, quand les professionnelles sont à leur travail. M^{lle} Thommen suggère qu'on augmente le nombre des femmes dans les commissions des programmes (à Beromünster, il y en a 1 sur 13, et à Radio-Berne, 2 sur 20, ailleurs il n'y en a pas), afin qu'on voue plus de soin à de judicieuses émissions féminines qui contribueront de façon réelle à l'évolution de la cause féminine.

Art et culture au foyer paysan. A l'ouïe des rires des assistantes, on put juger que M^{me} Baumgartner-Siegenthaler parla de son sujet avec humour et savoir, mais son texte étant rédigé en dialecte, il échappa hélas! à l'entendement des auditrices romandes.

Après elle, M^{lle} Dr. Schaufelberg montra que

les records, Noblesse oblige!

Mais, partout en Suisse, chacun tiendra à participer dans la mesure de ses moyens à l'œuvre poursuivie: il s'agit de recueillir des fonds pour assister des nourrissons, des petits enfants et leur mère. Qui aurait le cœur de refuser son obole à ceux qui vous sollicitent en faveur des petits enfants, l'humanité de demain?

la préservation de la ferme paysanne en ses différents styles, surtout en ce qui concerne l'ameublement et l'installation intérieure, dépend en grande partie de la femme. Il est urgent de créer chez les jeunes paysannes, l'amour et la compréhension de ce patrimoine local, afin de lutter contre la banalité et l'uniformité du décor que risque d'instaurer la publicité des grandes fabriques de meubles: on vend l'antique buffet adapté au cadre montagnard et rural pour le remplacer par un mobilier moderne qui jure dans une salle basse, aux poutres apparentes, aux parois frustes. Une série de clichés parfaitement choisis illustrèrent l'exposé si juste et motivé de la conférence.

Résolution du Groupe Culture intellectuelle et artistique

Les femmes suisses réunies à Zurich au troisième Congrès féminin suisse, convaincues que la radio, en tant qu'instrument d'information et de culture, sera de plus en plus appelée à jouer un rôle important dans la vie publique, font appel à toutes les femmes suisses, afin qu'elles demandent à la radio l'application du principe de liberté démocratique dans les discussions et qu'elles exercent leur influence en vue d'être représentées en proportion de leur nombre dans toutes les organisations et commissions de programme de la radio.

Promotions civiques

450 jeunes gens et jeunes filles qui ont atteint cette année leur vingtième printemps, se sont réunis à Saint-Gall, à l'occasion de leur entrée

louer leur excellente impression. Ils feront merveille suspendus aux branches de l'arbre de Noël ou glissés parmi les surprises du Nouvel-An. Les comités déjà parus dans la collection qui sera suivie — et c'est tant mieux — sont: *Blanchenette, Petit-Frère et Petite-Sœur, Le Roi Bec-Croisé, Les Musiciens de la ville de Brème*... et *Le Petit Chaperon rouge*!

Le titre de ce dernier conte laisse perplexe. Depuis trois siècles le *Chaperon rouge* appartient à Charles Perrault. Les Grimm ont-ils emprunté le sujet à leur grand confrère de France, ou la trame du conte se trouve-t-elle dans le folklore populaire qui s'est transmis verbalement de pays en pays? Nous avouons notre ignorance. Mais quand une langue a le bonheur de posséder un texte original tel que le petit chef-d'œuvre de Perrault, est-il opportun de la doter d'une traduction? R. G.

Un événement!

C'est le déménagement de l'Union des femmes de Lausanne qui a quitté, au début de novembre, son vieil appartement de St-Pierre, qu'elle occupait depuis 1915, pour s'installer, au premier étage du Carillon, restaurant sans alcool, aux Terreaux, en plein centre, dans deux pièces claires, bien chauffées, où ses vieux meubles sont en valeur et font un intérieur confortable et accueillant. Une salle sur le même palier peut être louée pour des assemblées; le bureau juridique, les cours sont agréablement logés. On peut tenir là des séances de comité, des réunions restreintes et le restaurant sans alcool met les consommations.

Les féministes lausannoises caressent l'espoir de faire de cette maison un centre pour les associations féminines et le mouvement féministe vaudois; mais c'est un projet dont on aura l'occasion de parler souvent encore. S. B.

Publications reçues

Agenda de poche pour dames. Editions «Charme». F. A. Bopp, Zollikon, Zurich.

Les éditions «Charme» se proposent de charmer les dames. A cet effet, elles offrent un agenda d'une présentation élégante qu'on aura plaisir à recevoir comme cadeau. Au sommaire, un article sur les grandes amoureuses à la scène. Puis le calendrier, les feuilletons qu'on peut noter jour après jour les rendez-vous, les courses à faire, etc. Une liste d'adresses et de numéros de téléphone, des enveloppes en cellophane pour glisser des photos, bref, tout ce qui peut tenir dans un petit format commode pour le sac. N'oublions pas quelques brèves indications astrologiques! et un signet en dentelle de St-Gall. Que celles qui songent aux éternelles n'oublient pas cet agenda dans leur liste.

Albert Cuny: *Evénements*. Roman. Ed. Jeheber, Genève-Paris 1946.

Ce roman, dont le protagoniste est un Genevois, se déroule en partie à Genève même, en partie dans d'autres régions de la Suisse où le jeune avocat est amené par les «événements», car si l'assez simple histoire qui forme la trame romanesque du livre commence à l'exposition du Prado, elle se développe ensuite dans la Suisse alémanique: c'est la guerre, la mobilisation.

Du Mail, en observateur curieux, parfois amusé, presque toujours bienveillant, apprend à connaître son pays. Il l'étudie, il compare et note ses réflexions. Rentré dans sa ville natale, le célibataire qui a reculé jusqu'à devant les obligations auxquelles vous lie un mariage se sent, par un retour sur lui-même, honteux de son égoïsme. Et d'ailleurs, n'est-il pas attiré, depuis qu'il l'a vue pour la première fois au Musée de Genève, par Liseli, la charmante jeune Zurichoise?

se? Celle-ci n'a jamais caché ses sentiments. Ils ont les mêmes goûts, ils sont faits pour s'entendre. Tout laisse prévoir une heureuse union. M.-L. P.

James HILTON: *Journée mémorable*, roman. Traduit de l'anglais par Claude Orlane. Ed. Jeheber, Genève-Paris 1946.

D'une part, voici, dans ce roman George Boswell, un *self-made man* sympathique, bouillant d'un chaleureux enthousiasme pour l'œuvre désintéressée qu'il a entreprise: l'assainissement de la petite ville industrielle où il est né; de l'autre, Livia, une déséquilibrée, dont l'enfance et la première jeunesse dans un milieu anormal ont fait un être bizarre. Elle quittera son premier mari, ce George qu'elle ne saurait comprendre, pour épouser un diplomate brillant, plus jeune qu'elle, dont son amour égoïste brise la carrière et elle n'hésite pas davantage à intervenir avec son caractère dominateur dans l'existence de son fils, mais celui-ci est sauvé par un heureux concours de circonstances qui a permis à George Boswell d'intervenir. M.-L. P.

Ben Ames WILLIAMS: *L'insatiable*, roman. Adapté de l'anglais par Erna Delile. Ed. Jeheber, Genève-Paris 1946.

Les femmes à l'amour tyrannique qui brise tout autour d'elles sont-elles vraiment si nombreuses? On pourrait le croire en parcourant ce roman-ci après avoir lu celui de James Hilton traduit sous le titre français «Journée mémorable».

Ellen ne connaît qu'elle-même et sa passion exclusive pour Richard, la victime désignée — non pas la seule — d'un sentiment poussé au paroxysme et qui mène au crime celle que l'on a jamais retenue l'ombre même d'un scrupule, lors qu'il s'agissait d'atteindre son but: isoler l'objet de son amour afin qu'il ne soit plus qu'à elle,

entièrement à elle. Pour finir, n'y réussissant pas comme elle l'entendait, elle poursuit son idée fixe d'une manière si diabolique que la haine la plus implacable ne saurait faire mieux.

Histoire tragique entrecoupée de jolies notations du milieu, dans un coin de nature en Amérique. M.-L. P.

Nevil SHUTE: *Prisonnier du passé*, roman. Traduit de l'anglais par Jacqueline Duplain. Ed. Jeheber, Genève-Paris 1946.

Le lecteur inexpérimenté en matière d'aéronautique serait probablement très surpris si on lui disait qu'il s'intéresserait à tous les détails d'un raid et suivrait avec une attention soutenue la manœuvre d'un pilote d'hydravion dans les parages inhospitaliers du Groenland. C'est pourtant ce qui lui arriverait, croyons-nous, s'il faisait route par les airs avec le professeur Lockwood, de l'Université d'Oxford — un archéologue passionné, — sa fille Alix et Donald Ross, sur qui repose l'entière responsabilité de la dangereuse expédition.

Trois personnages et des comparses: c'est tout. Au milieu des plus grandes difficultés, d'espoirs et de déceptions, d'efforts exténuants, les caractères se révèlent, les sentiments naissent et s'affirment: confiance, amitié, amour.

Il se mêle à ces aventures un épisode mystérieux, qui ramène la pensée à des siècles en arrière. M.-L. P.

Pour les petits. — La bibliothèque enfantine *Contes des Frères Grimm*. Editions «Charme». Zollikon, Zurich.

Rajeunis par les très jolies illustrations de Fritz Butz, ainsi que par la traduction d'Adrienne Perroy, les Contes des frères Grimm connaissent un nouveau succès. Ces petits livres, revêtus d'une solide couverture cartonnée, sont à la mesure des mains enfantines, et l'on doit encore

dans la vie civique. Le matin, des discours ont été prononcés par le professeur Thuerer, de Saint-Gall, par le conseiller municipal Schmuki, d'Uznach, et par Mme Kägi-Fuchsmann, de Zurich. Après un banquet pris en commun, il y a eu partie récréative puis représentation d'une pièce due à W.-J. Guggenheim. Après la cérémonie de l'assermement, qui a été agrémentée par les productions de l'Orchestre municipal, le président de la ville, M. Naegeli, prononça l'allocution d'usage et le conseiller national Andereg un discours patriotique.

A l'occasion des *Promotions civiques* une importante et imposante manifestation s'est déroulée à Genève, le dimanche 24 novembre au Victoria Hall. 1310 citoyens et citoyennes majeurs avaient répondu à l'invitation du Gouvernement genevois, soit 606 jeunes gens et 704 jeunes filles. Nos lectrices constateront avec plaisir que les filles ne sont pas moins empressées que les garçons à venir prêter ce serment de dévouement au bien de notre communauté (et ceux qui vont prétendant que les femmes ne se soucient pas des affaires publiques, qu'en pensent-ils ?).

M. le Conseiller d'Etat Pugin exhorta cette jeunesse à prendre conscience de ses responsabilités.

Mlle Sylvie Herren, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, au nom des jeunes filles, et M. Jean Ruchet, du Technicum, au nom des jeunes gens, parlèrent, avec beaucoup de sérieux, de l'engagement qu'ils prennent au seuil de leur vingtième année.

Puis on passa à la distribution du diplôme, de la médaille et du livre civique.

On ne saurait assez féliciter l'Harmonie Nautique et les organisateurs de l'allure impeccable qu'ils imprimèrent à cette cérémonie, mais il appartient, avant tout, à notre journal de relever l'allocution du Président, M. Fernand Cottier, vice-président du Conseil municipal.

«...Dès 1944, dit-il, les promotions civiques revêtent leur forme définitive avec la participation commune des jeunes citoyens et des jeunes citoyennes, participation que j'ai désirée personnellement depuis toujours et que je suis heureux et fier de voir se réaliser aujourd'hui.

Quelques-uns d'entre vous m'ont écrit ou sont venues me voir pour me demander comment les autorités pouvaient concilier l'esprit de cette manifestation essentiellement civique avec la récente décision de Genève concernant le suffrage féminin...

...Aux nombreuses jeunes femmes qui m'ont posé ces questions, je dois une brève réponse. Incontestablement vous avez la logique et la raison pour vous. Cette reconnaissance officielle de vos mérites devrait justifier celle de vos droits. Si ce n'est pas encore chose faite aujourd'hui, on peut dire cependant que nous sommes sur le bon chemin. Ce progrès-là, car c'en est un, est en marche. Il vient de faire l'objet d'un vote unanime au sein de la plus haute institution internationale : l'Organisation des Nations Unies. Il ne s'agit donc plus chez nous que d'une question de temps pour permettre à nos institutions nationales et régionales de s'adapter à cette conception nouvelle de notre démocratie traditionnelle. Et demain, j'en suis persuadé, vos espoirs seront réalisés ».

Que M. Cottier fût un ami de notre cause, nul n'en doutait, mais nous lui sommes très reconnaissantes qu'il ait bien voulu saisir cette occasion de prononcer, devant la génération masculine qui a cette année 20 ans, ces déclarations positives.

A. W.-G.

Une femme lauréate du Prix Nobel de la Paix

C'est Miss Emily Greene Balch, une Américaine, présidente de la *Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et pour la Liberté*. Elle est née à Jamaica Plain, aujourd'hui

Au Bébé
Vevey
Rue d'Alain
M. Piat

La MAISON des BELLES LAINES
et
des Sous-vêtements de qualité

BAECHLER
teint tout, nettoie tout !

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la
POTION FINCK
(formule du Dr. Bischoff)
En vente à la **PHARMACIE FINCK & Co**
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

Voulez-vous passer une agréable soirée ? Voulez-vous aider notre comité d'action ?



Claire-Lucile, danseuse de caractère

Alors, venez aux Amis de l'Instruction le samedi 7 décembre, à 20 h. 30.

L'Association genevoise pour le Suffrage féminin organise ce soir-là, au bénéfice de son Comité d'Action, groupant de nombreuses sociétés féminines une soirée littéraire et musicale pour laquelle des artistes appréciés prêtent leur bienveillant concours.

Mme Nelly GRETILLAT chantera les Lieder de Mathilde Wesendonck, musique de Wagner.
M. JEAN BARD jouera avec Mme Iris AVICHAY un sketch spirituel « De la médecine d'hier à la médecine d'aujourd'hui ».

CLAIRE-LUCILE danseuse de caractère, présen-

tera toute une série de compositions originales. Mme MARCET-FILOSA nous offrira, au piano, une ballade de Chopin et la Toccata d'Othmar Shock.

Venez nombreuses, vous et vos amis, pour jouir de ce programme varié et dont la qualité des artistes nous garantit la valeur.

Billets en vente à l'Union des Femmes, rue Etienne-Dumont 22, et le soir à l'entrée : Fr. 2.—, 3.50 et 4.50.

Association Genevoise pour le Suffrage féminin.

un quartier de Boston, d'une famille de la Nouvelle Angleterre. Elle fut élevée dans un milieu unitaire, une atmosphère intellectuelle pacifiste où l'on cherchait à se dévouer aux nobles causes. Brillante élève de l'Université de Bryn Mawr, elle obtint la « bourse d'Europe » et poursuivit ses études sur notre continent. Elle s'intéressait d'abord à la littérature, mais elle fut entraînée par ses maîtres vers les questions économiques et elle se consacra au travail social. Ayant eu l'occasion de donner des cours, elle sentit que l'enseignement était sa voie.

Elle commença à professer à Wellesley en 1896 et devint en 1913 titulaire de la chaire de Sciences économiques, politiques et sociales, cette activité ne l'empêchant pas de poursuivre des recherches de statistique sociales.

L'idéal lumineux auquel elle tendait : l'instauration d'un ordre économique meilleur, fut brusquement assombri par la guerre de 1914.

Dès 1915, elle collabora, avec son amie intime Jane Adams, au mouvement pacifiste et participa à plusieurs congrès. Cette attitude ne fut pas approuvée à Wellesley et elle dut renoncer à sa carrière professionnelle.

Lorsque se fonda à Zurich en 1919, la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la liberté, elle comprit que sa vocation véritable l'appelait et elle devint la première secrétaire-trésorière de la Ligue. Grâce à cette fonction elle résida à Genève pendant plusieurs années. La nouvelle organisation s'était fixée dans notre ville pour suivre le développement de la Société des Nations. Ici, Miss Balch eut l'occasion d'approcher de nombreux hommes d'Etat, elle s'efforçait toujours de découvrir des solutions amiables à la naissance du moindre conflit. Elle s'intéressa passionnément à la Conférence du désarmement.

Elle s'efforça d'aider et de défendre les victimes des persécutions nazies et elle vit avec douleur la deuxième guerre mondiale s'abattre sur le monde.

Quoiqu'elle approche de ses 80 ans, elle préside encore vaillamment aux destinées de la Ligue internationale des Femmes et ses fonctions l'amènent récemment encore au Centre de Genève.

Aujourd'hui, son cœur généreux espère que les hommes réussiront à faire vivre l'Organisation des Nations Unies, ils doivent peu à peu amender ce projet encore modeste et imparfait, afin de garantir enfin la paix et la sécurité des habitants de cette terre.

HOTEL COMTE
VEVEY - LA TOUR
Confort - Belle situation - Jardin

Le Mouvement Féministe est heureux de pouvoir adresser ses félicitations à la nouvelle lauréate et de voir couronner ses efforts incessants.

(D'après la biographie de E. G. B.
par J. H. Randall)

L'assurance-maternité à Pro Familia

Après la partie administrative de son assemblée générale, *Pro Familia* consacrait le reste de la soirée du 13 novembre à l'importante question de l'assurance-maternité.

Le comité n'aurait pu faire un meilleur choix qu'en s'adressant à la Doctoresse Renée Girod, membre de la commission d'experts dont la tâche est d'élaborer une loi sur cette assurance.

L'assurance-maternité, dit la conférencière, a été mal baptisée. Il s'agit plutôt d'une assurance accouchement, car c'est par là que commence la maternité ; mais elle dure bien après.

Dès 1877, la Suisse accordait six semaines de repos aux ouvrières après l'accouchement, mais aux ouvrières seulement, et à aucune autre catégorie de femmes.

En 1911, révision de la loi, grâce surtout à Mme Pieczińska : l'accouchement est assimilé à une maladie.

En 1919, la convention de Washington a confirmé cette décision au point de vue international. Les projets de loi se succèdent en Suisse : 1920, projet Rufenacht, et un autre en 1943, date à laquelle la natalité, dans ce pays, était tombée à un taux minimum, le plus bas de toute l'Europe, et à Genève, le plus bas de tout ce qu'on avait vu jusque-là.

Aujourd'hui, outre les six semaines après l'accouchement, l'accouchée touche les frais de médecin et de pharmacien.

Cette loi a fait augmenter depuis 1914, le nombre des femmes assurées du 44 %.

La Doctoresse Girod dit ensuite comment la population est répartie par rapport à l'assurance. Bâle — où elle est obligatoire — a le taux le plus élevé, tandis qu'on trouve le plus bas à Berne et à Genève.

Les 2/3 des femmes devraient être assurées, soit 60.000 par an.

L'assurance-maternité devrait aider à réprimer l'avortement. Celui-ci est réprimé énergiquement par les lois mais aucune mesure n'a été prise

pour venir en aide aux malheureuses qu'elles visent.

Le projet de M. Gisickier a été étudié par une commission mixte comprenant dix femmes. A propos de l'âge de l'accouchée devant profiter de l'assurance, on a proposé 19 ans. Cependant, il est nécessaire qu'elle ait fait partie d'une caisse-maladie 9 mois avant la naissance.

Le projet prévoit la possibilité d'accoucher soit dans une maternité, soit à domicile avec droit à trois examens médicaux avant et un après.

Ce qui est nouveau dans le projet Gisickier, c'est la proposition d'accorder à la femme accouchant à domicile une allocation de fr. 120.— pour qu'elle puisse bien se nourrir. Il a aussi été question de payer des allocations en nature, (layette) ce qui semblerait indiqué pour les femmes de la montagne. A ce propos, la Doctoresse Girod a demandé que les associations féminines soient chargées de choisir la layette, et non pas les fournisseurs, qui enverraient partout la même.

Les femmes accouchant à domicile auraient droit à une prime d'allaitement et à fr. 50.— par mois pendant cinq mois. Dans les cliniques, elles seraient déchargées des frais d'opération.

Mais comment financer cette assurance ? C'est la grosse question, car il s'agirait de millions — 21 millions par an.

M. Gisickier propose que toutes les femmes et tous les hommes paient aussi une assurance.

Une machine très lourde va donc être mise en mouvement, mais cette assurance est un très grand progrès, et si nous voulons que la Suisse ne se dépeuple pas, nous devons absolument aider les mères, conclut la Doctoresse Girod.

Après cet exposé suivi avec la plus grande attention, plusieurs des assistants prirent la parole, des suggestions furent faites, des questions posées, des opinions exprimées sur divers points du projet.

M.-L. P.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Comité du 7 novembre 1946.

La résolution votée par l'Assemblée générale, le 19 septembre 1946, a été adressée à Messieurs les Conseillers fédéraux Stampfli et Nobs. M. Pettipierre a reçu un compte rendu de l'enquête que l'Alliance avait faite à sa demande pour connaître l'opinion des femmes suisses au sujet de l'entrée de la Suisse dans l'O.N.U. et il s'est montré très satisfait des indications ainsi données.

Le Congrès féminin laisse le souvenir d'une belle manifestation qui s'est déroulée à la satisfaction générale grâce à une organisation impeccable et à la qualité des travaux présentés. La commission du Congrès examine actuellement comment acheminer les résolutions vers les organismes qu'elles concernent. En janvier, la commission consultative du Congrès sera convoquée en séance plénière pour entendre un compte rendu.

Le projet de loi sur l'assurance-veillesse et survivants devant prochainement être discuté par le Conseil des Etats, l'Alliance, sur la proposition de sa commission législative, et le Secrétariat féminin suisse ont adressé une pétition à la Commission du Conseil des Etats chargée de l'étude de cette question pour faire valoir leurs desiderata relatifs à la situation de la femme divorcée.

La commission d'hygiène a étudié le projet d'assurance-maternité et vient de publier en al-

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5 % escompte en tickets Jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Almanach et Annuaire des Femmes suisses
Publié par Mlle Clara Buttiker avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses
1947
(Trente-septième année)
Prix : 3 fr. 74 (impôt compris)
Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artistiques, etc., etc. Contes et nouvelles.
Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.
Illustrations et dessins à la plume
M. Fehrlin-Schweizer et Louise Weitnauer
Dans toutes les librairies
et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & Co, Aarau

Elegance FEMININE
Bernard
NOUVEAUTES
Lausanne